



60 | BEAUVAIS En 2021, 323 mineurs, habitants du Beauvaisis, ont été auditionnés dans l'unité médico-judiciaire installée dans le service pédiatrie du centre hospitalier. Ils sont trois fois plus nombreux qu'il y a dix ans.

Tout pour améliorer l'accueil des enfants victimes de violences

PATRICK CAFFIN

LE BILAN est lourd et « en constante augmentation depuis trois ans ». En 2021, 323 jeunes touchés par des violences ont été auditionnés dans les locaux de l'Accueil des mineurs victimes (Amiv), l'unité médico-judiciaire installée dans le service pédiatrie du centre hospitalier de Beauvais. À titre de comparaison, lors du lancement de ce dispositif en 2011, l'Amiv avait reçu 98 enfants, 65 filles et 33 garçons âgés de 3 à 17 ans... Cela fait donc plus de 10 ans que deux pièces spéciales ont été aménagées au sein de l'hôpital, dans lesquelles une fresque vient d'être peinte, afin d'apporter un peu de réconfort.

Des sévices majoritairement intrafamiliaux

Et il en faut... Selon Cyril Boile, directeur de l'association France victimes, qui gère l'Amiv, deux tiers des victimes, l'an passé, étaient des filles et « on a noté une légère augmentation des 10-15 ans qui représentent 155 cas ». Par ailleurs, 138 des victimes avaient moins de 10 ans et 47, plus de 15 ans. « Les confinements ont entraîné une augmentation des faits de violences volontaires avec une très large palette de sévices, précise le responsable. Elles ont majoritairement eu lieu



Beauvais, ce mardi. Dorothée, artiste peintre, a réalisé les fresques qui décorent les locaux de l'Accueil des mineurs victimes.

Même satisfecit du côté des enquêteurs. « Toutes les conditions sont réunies pour que le recueil de la parole se passe au mieux, souligne l'adjoint-chef Sandrine Forestier, commandant de la maison de prévention et de la protection des familles de l'Oise. Ils n'ont pas à se déplacer en gendarmerie, l'hôpital est un lieu neutre et cela a un impact très important pour les jeunes. »

Et les nouvelles fresques, loin d'être un détail, ont pour objectif d'améliorer encore l'accueil de ces jeunes. « On a choisi de peindre un décor de jardin, avec des oiseaux, des arbres, du vent, des nuages, autant de symboles qui peuvent toucher les enfants, explique Dorothée Reynaud, artiste peintre. L'objectif est d'apaiser les enfants. »

« Nous nous devons d'accompagner les personnes en situation de détresse, victimes de violences, souligne Éric Guyader, directeur de l'hôpital. C'est le cas pour ces mineurs comme pour les femmes victimes de violences conjugales, qui peuvent déposer des plaintes sur place avec l'aide d'un personnel soignant. » ■

dans un cadre intrafamilial. Sur les 323 jeunes victimes, 180 ont subi une ou plusieurs agressions sexuelles et 75 un ou des viols. »

« Ce sont les forces de l'ordre qui nous sollicitent pour une audition suivie éventuellement d'une expertise médicale (traces, coups, examen gynécologique...) et, ou, psychologique », précise Vanessa Frère, juriste et référente France victimes. Cette dernière est notamment chargée d'accueillir les enfants. « Je les rassure et, une fois l'audition



Toutes les conditions sont réunies pour que le recueil de la parole se passe au mieux

SANDRINE FORESTIER, COMMANDANT DE LA MAISON DE PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION DES FAMILLES

terminée, je les accompagne dans les services d'expertises pour qu'ils n'aient pas à répéter les faits devant les médecins. On essaie d'organiser tout sur un même temps pour éviter aux enfants de venir plusieurs fois. »

Des décorations apaisantes

Le dispositif a fait ses preuves, au point qu'une unité similaire pourrait être mise en place prochainement à l'hôpital de Compiègne. « Le procureur y est favorable et l'hôpital a déjà prévu des salles, affirme M^e

Didier Roucoux, président beauvaisien de France Victime. Nous attendons juste le feu vert de la ville. »

« C'est très utile, confirme Caroline Tharot, procureure de la République de Beauvais. L'audition est filmée à la demande de l'autorité judiciaire. Les mineurs sont principalement des victimes mais peuvent aussi être des témoins. Cela favorise le recueil de la parole et offre aux victimes un point d'entrée unique avec une prise en charge médicale et psychologique déterminante. »

60 | Ils seront une soixantaine ce mercredi matin à perturber le trafic entre Senlis et Paris pour demander à ce que la revalorisation du prix du kilomètre soit calculée sur d'autres bases que celles prévues par l'Assurance maladie.

Opération escargot des taxis sur l'autoroute A1

IL NE FERA pas bon circuler sur l'autoroute A1, ce mercredi matin. Une soixantaine de taxis de l'Oise, « au minimum », devraient participer à une grande opération escargot. « Le départ est fixé à 8 heures et le cortège se rendra à Bercy », annonce Alexandre Touré, président du syndicat de taxis Stac 60. Déjà chargé à cette heure-là, le trafic sera sans doute saturé. La cause de cette colère ? La renégociation des tarifs du transport médical avec la

CPAM (caisse primaire d'assurance maladie).

« Les taxis de l'Oise font 90 % de leurs recettes avec le transport de malades assis, rappelle le syndicaliste. Nous sommes une fois de plus lésés par notre convention avec la CPAM de l'Oise » qui aurait été négociée au rabais en 2018, et n'aurait pas évolué depuis. Les taxis oisiens sont ainsi rémunérés 83 centimes par kilomètre.

La CPAM, lors des négociations en cours, aurait proposé

une augmentation de 4,5 % du coût au kilomètre, soit une hausse de trois centimes. Pas assez pour les professionnels de la route. « À titre de comparaison, les taxis du Val d'Oise bénéficient d'un système de forfait qui leur fait gagner une moyenne de 2 € du km », s'insurge Alexandre Touré.

Dans le contexte actuel de crise des carburants, plusieurs sociétés de taxis se retrouvent au bord du gouffre. « J'en suis réduit à choisir mes courses, regrette Mickaël, pa-

tron d'une société de huit taxis au Mesnil-en-Thelle. Avec la situation actuelle, on perd de l'argent sur certaines. » Même chose pour Smaïn, taxi à Creil. « Les conditions négociées à l'époque nous étaient déjà défavorables, rappelle-t-il. Elles ne correspondent plus du tout à la situation actuelle. »

L'entretien des voitures « a augmenté de 35% »

Les artisans taxis ont déjà sorti la calculette pour évaluer leur perte. « En 2021, j'ai réussi à

dégager 60 000 € de bénéfices sur huit taxis, indique Mickaël. Avec le prix du carburant actuel, cela descendrait à 15 000 €. À cela, s'ajoute l'entretien des voitures (vidange, pneus...) qui a augmenté de 35 %. Je n'ai aucune chance de m'en sortir sauf si je licencie. »

Dans leurs revendications, les taxis aimeraient au minimum franchir le cap du 1 € du km. « On a fait un effort en 2018, on aimerait que la CPAM en tienne compte, souligne Alexandre Touré. On

facture nos trajets au plus court, sans tenir compte de la marche lente, c'est-à-dire quand le taxi passe sous la barre des 25 km/h. »

Jusqu'à récemment, ce préjudice touchait surtout les courses vers Paris. « Ça concerne aussi Beauvais depuis qu'ils ont fermé l'avenue Blaise-Pascal, déplore Mickaël. Si on veut éviter les bouchons d'accès à Beauvais, on doit prendre l'autoroute, mais c'est à notre charge. » ■

PATRICK CAFFIN